

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB  
OBJET

**Caisse des écoles –  
Désignation des  
représentants du  
Conseil Municipal**

N° D\_30\_2026 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-six, le 27 mars à 19 heures 04, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire, Mme BENADDA-SHRIDJ, M. BOURDY, Mme CAMACHO, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. VILLEMIN, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, Mme DOIGNON, M. VATONNE, Mme DJILLALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M. DURAND-BANCEL, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX.

Secrétaire de séance : M. MALONGA.

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

30 mars 2026

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2026 à l'élection du Maire ainsi que de ses adjoints en date du 21 mars 2026 et conformément au Code général des collectivités, il convient de désigner les représentants du Conseil municipal au sein de la Caisse des Ecoles de Montereau-Fault-Yonne.

En application des statuts en date du 12 janvier 1981 de la Caisse des Écoles de Montereau, il appartient au Conseil municipal de désigner cinq (5) délégués, indépendamment du Maire, Président de droit ou son représentant, pour siéger à la Caisse des Écoles.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **DE DÉSIGNER** pour siéger à la Caisse des Écoles :

1. Mme Seval SARICA AYGAN
2. Mme Soraya SONI MAZOUZI
3. M. Brahim Nadhir GRABSI
4. Mme Virginie GONÇALVES
5. Mme Malika BENADDA SAHRIDJ

Indépendamment du Maire, Président de droit, ou son représentant.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

*James Chéron*  
James CHÉRON